



Séance du Conseil municipal du 20 mars 2026

L'an 2026 le vendredi 20 mars à 18h30, le conseil municipal de Remollon, régulièrement convoqué par Elisabeth Clauzier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie.

Présents : BAULET Bertrand, AUDIER Nathalie, ARNAUD Jean-Guillaume, BATTOCCHIO Isabelle, AUDIER Jean-Pierre, DERASSE Maïté, BARNEOUD Vincent, BALTZ Marie-Line, BRUN Alain, VALENT Fanny, LE DRIANT Franck.

Absents:/

Pouvoirs:/

Nombre de membres en exercice :11

Présents : 11

Elisabeth Clauzier, maire sortante, nomme le doyen de la liste en la personne de Bertrand Baulet, pour tenir la présidence.

Seul Bertrand Baulet se présente à la fonction de maire. Il est procédé au vote à bulletin secret.

Pour 11, contre :0, abstention :0

Bertrand Baulet est élu maire de Remollon à l'unanimité.

Il est procédé au vote du premier adjoint à bulletin secret.

Pour : 11 voix pour Nathalie Audier, contre :0, abstention :0.

Nathalie Audier est nommée 1^{ère} adjointe.

D'autres adjoints pourront être nommés ultérieurement, après quelques semaines de fonctionnement du nouveau conseil municipal.

Bertrand Baulet fait lecture de la charte de l' élu local. La version papier du document est distribuée à chaque élu.

Il procède à la nomination des membres des diverses commissions :

Action sociale (CCAS) : Nathalie (Présidente), Maïté, Marie-Line, Isabelle, (Fanny et Franck aideront), Membres extérieurs : Yves Chiaramella, Agnès Lacaille, Jean-Marie Baltz, Laurent Albrant.

Finances : Fanny (Présidente), Jean-Guillaume, Franck, Alain

Urbanisme cadre de vie : Jean-Pierre (Président), Marie-Line, Vincent

École : Nathalie (Présidente), Isabelle, Vincent, Maïté, Franck

Service Patrimoine et Culture : Yves (Président), Nathalie, Franck, Jean-Guillaume, Jean-Pierre

Environnement agriculture : Vincent (Président), Maïté, Franck

Travaux : Jean-Pierre (Président), Jean-Guillaume, Vincent



Gestion du personnel : Nathalie

Le correspondant des Associations : Comité des fêtes, Loustics, 4zami, Trait-Union sera Jean-Guillaume.

Il est passé au vote de la **commission d'appel d'offres**, les titulaires proposés sont Jean-Pierre (Président), Fanny et Jean-Guillaume. Leurs suppléants Vincent, Marie-Line et Nathalie.

Pour :11 contre :0 abstention :0.

Il est passé au vote à bulletin secret du **correspondant du SYME05** (territoire d'énergie 05), Jean-Pierre représentera la commune, Bertrand est suppléant.

Pour :11 contre :0 abstention :0.

Bertrand Baulet informe l'assemblée sur les dossiers importants en cours.

- **Parc photovoltaïque**

Les sondages réalisés le 17 mars 2026 sur le site de l'ancienne décharge communale (13 forages), n'ont révélé aucune présence de substances dangereuses. Des prélèvements ont néanmoins été effectués en vue d'analyses chimiques, afin de confirmer l'absence de tout risque de pollution.

- **Conit Besson tranche 3**

Les 13 lots du futur lotissement de la « Résidence du Seigneur » devraient être mis en vente en avril/mai 2026. Les Remollonais sont les premiers à recevoir l'information.

- **Conit Besson tranche 2**

Bertrand Baulet rencontrera le promoteur lundi 23 mars pour essayer de relancer ce projet, à l'arrêt depuis quelques années, certains propriétaires ne souhaitant pas, à l'époque, vendre leurs terrains. Si le promoteur est toujours partant, une dernière conciliation avec les propriétaires sera organisée dès que possible.

L'objectif est d'attirer des familles avec enfants pour consolider les effectifs du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) et préserver la pérennité de notre école.

La séance est levée à 19h30

Le Maire :